

ROUTE DEPARTEMENTALE N° 23

Calibrage et rectification du giratoire des Grangers au Trève

P.R. 0+048 au P.R. 3+625

Sur les communes de St-Victor-Malescours et de St-Didier-en-Velay

Liste des pièces

A) DEMANDE DE CAS PAR CAS PROJET DEPARTEMENTAL SUR RD23

1 – Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact – Cerfa n° 14734*03

2 – Annexes :

2.1 Annexe n°1

2.2 Diagnostic environnemental et enjeux

2.3 Expertises écologiques

3 – Plan de situation

4 – Plan général au 1/1000^{ème}

4-1 - calibrage et rectification du giratoire des Grangers au carrefour de la Garne - du PR 0+048 au PR 1+725

4-2 - aménagement d'un carrefour « double tourne à gauche » avec la RD12 « la Garne » du PR 1+725 au PR 2+080

4-3 - calibrage et rectification de la Garne au Trève du PR 2+080 au PR 3+625

5 – Profils en travers type

6– Délibération de l'Assemblée Départementale

B) DEMANDE DE CAS PAR CAS PROJET COMMUNAL SUR L'AMENAGEMENT DU STADE

1 – Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact – Cerfa n° 14734*03

2 – Annexe n° 1

3 – Annexes n° 2 – Dossier règlementaire

4 – Délimitation et caractérisation de la zone humide de Bramard au droit du carrefour de la Garne (RD12/RD23)

5 – Délibération de l'Assemblée communale